



MARLEAU RENAUD

Assurances &
gestion de risques

430, boul. de l'Hôpital, bureau 106,
Gatineau (Québec) J8V 1T7

MÉMORANDUM

À: Autorité des marchés financiers

DE: Serge Renaud | Marleau Renaud Assurances et gestion de risques

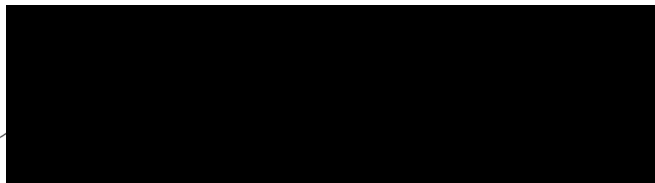
DATE : Le 18 septembre 2019

SUJET : Projet de règlement sur le courtage en assurance de dommages

Je me permets aujourd'hui d'exprimer mes commentaires sur la nécessité de divulguer aux clients le pourcentage du volume que nous avons avec chacun de nos assureurs. Nous avons déjà plusieurs divulgations à faire, demandes d'autorisations de toute sorte et de plus en plus de questions spécifiques venant des assureurs pour la souscription du risque. Aujourd'hui, les clients sont à la dernière minute et s'attendent à un service rapide et efficace. Personnellement, je ne vois pas comment cette divulgation pour le client a sa raison d'être.

Concernant l'agence hybride. Je crois qu'il serait bon de laisser le choix au courtier et donc de laisser cette option sur la table. Ce n'est pas une option qui m'intéresse personnellement pour le moment, mais on ne sait pas ce que l'avenir nous réserve et c'est donc préférable d'avoir des options. Le marché de l'assurance de dommages continuera à changer beaucoup dans les prochaines années; le fait d'avoir des options nous assure d'adapter nos stratégies pour continuer à bien y faire face.

Meilleures salutations



Serge Renaud Président